



PARC NATIONAL DU CANADA
DES PRAIRIES

RAPPORT SUR L'ÉTAT DU PARC
2007



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada

Parc national du Canada des Prairies : rapport sur l'état du parc 2007.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Grasslands National Park of Canada,
state of the park report 2007

Également disponible sur l'Internet.

ISBN 978-0-662-04034-7

No de cat.: R63-369/2007F

1. Parc national des Prairies (Sask.). 2. Prairies—Conservation
--Saskatchewan. 3. Écosystèmes--Gestion--Saskatchewan. 4. Parcs
nationaux--Canada--Gestion. 5. Parcs nationaux--Saskatchewan--Gestion.
I. Parcs Canada. Centre de services de l'Ouest et du Nord II. Titre.

FC3514.G72P3714 2008

333.78'30971243

C2008-980194-6

© Sa Majesté la Reine aux droits du Canada, représentée par le directeur général de
Parcs Canada, 2008

Also available in English

**RAPPORT
2007**

SUR L'ÉTAT DU

PARC NATIONAL DU CANADA DES PRAIRIES

INTERVENANTS

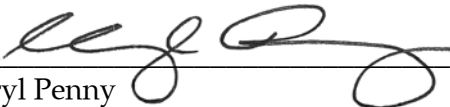
Pat Fargey	Biologiste des espèces en péril, PNC des Prairies
Michael Fitzsimmons	Spécialiste des écosystèmes, PNC des Prairies
Debbie Kilfoyle	Agente de projet, PNC des Prairies
Kevin Lunn	Planificateur de gestion, Centre de services de l'Ouest et du Nord
Maureen Peniuk	Coordonnatrice de la planification, Centre de services de l'Ouest et du Nord
Jim Rettie	Écologiste chargé de la surveillance, Centre de services de l'Ouest et du Nord
Elaine Rohatensky	Conseillère en gestion des ressources culturelles, Unité de gestion du sud de la Saskatchewan
Colin Schmidt	Superviseur des services à la clientèle, PNC des Prairies
Robert Sissons	Biologiste spécialiste de la conservation, PNC des Prairies
Adrian Sturch	Gestionnaire de la conservation des ressources, PNC des Prairies
Sharon Thomson	Archéologue, Centre de services de l'Ouest et du Nord de Parcs Canada
John Wilmshurst	Écologiste spécialiste des prairies, Centre de services de l'Ouest et du Nord

Page	Référence photographique
Couverture	Nigel Finney (image principale), inconnu, James R. Page, Rachel Cooley, Parks Canada
2	Rachel Cooley
10	Pat Fargey
11	E. LeBel
16, 36	Gary Adams
20	W. Lynch
25	J.F. Bergeron
27	Kevin Lunn
28	Shelly Larson
32	Karin Smith Fargey
33,54	Maureen Peniuk
35,40	Elaine Rohatensky
38	Colin Schmidt
47,55	Yves Chevalier
52	Ashley Wruth

PARC NATIONAL DU CANADA DES PRAIRIES

**RAPPORT SUR L'ÉTAT DU PARC
2007**

Approuvé par :


Cheryl Penny
Directeur d'unité de gestion, Sud de la Saskatchewan
Parcs Canada

SOMMAIRE

Situé au sud-ouest de la Saskatchewan, le parc national du Canada (PNC) des Prairies a été créé en 1988 dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale de conservation, de protection et de mise en valeur d'une partie de la région naturelle des Prairies, dans une aire de parc proposée. Dans les collines arides, les badlands et les vallées fluviales érodées de ce coin des prairies, on trouve divers animaux sauvages dont des antilocapres, des tétras des armoises, des crotales et les dernières colonies de chiens de prairie à queue noire au Canada. Le parc contient également de nombreuses traces archéologiques des Premières nations des plaines septentrionales, disparues ailleurs en raison de l'exploitation agricole des prairies (Parcs Canada, 1997). Les visiteurs choisissent de s'aventurer hors des sentiers battus lorsqu'ils décident de découvrir cette grande étendue et de faire l'expérience des valeurs naturelles et culturelles exceptionnelles du PNC des Prairies. Au cours des cinq dernières années, entre 6 000 et 7 000 personnes par année ont probablement visité le PNC des Prairies. Il est difficile d'obtenir une estimation exacte de la fréquentation parce que le centre d'accueil des visiteurs est situé à l'extérieur du parc, à Val Marie, et il existe de nombreuses autres entrées possibles dont aucune n'est surveillée.

Depuis 1988, Parcs Canada a fait l'acquisition des terres pour le parc grâce à des ventes de gré à gré. L'aire de parc proposée est constituée de deux blocs (Est et Ouest) d'une superficie de 92 074 hectares. Parcs Canada a fait l'acquisition de plus de la moitié de ces terres (50 227 hectares) dans une mosaïque de huit bien-fonds de 3 à 204 kilomètres carrés qui présentent des difficultés de restauration écologique et des possibilités d'expérience pour les visiteurs très variées. Certaines parcelles de ces bien-fonds sont des prairies indigènes intactes dont quelques-unes n'ont pas été broutées depuis 20 ans. En revanche, d'autres parcelles sont cultivées pour des récoltes annuelles. Certaines autres sont infestées de plantes exotiques envahissantes. Certaines autres encore sont accessibles en véhicule automobile et offrent des possibilités d'utilisation diurne, tandis que d'autres doivent être explorées dans la solitude, à pied ou à cheval.

La politique de Parcs Canada prévoit que chaque parc national doit, tous les cinq ans, déposer un rapport sur son état, avant l'examen de son plan directeur (Parcs Canada, 2008). Le rapport sur l'état du parc est un compte rendu public de l'état et des tendances touchant le parc, à savoir intégrité écologique, sentiment de rapprochement, état des ressources culturelles et paléontologiques et réalisations au plan de la gestion du parc. Le présent *Rapport sur l'état du parc national du Canada des Prairies* évalue l'état et l'efficacité de la gestion du parc depuis 2003, année où le plan directeur du parc a été approuvé par le ministère de l'Environnement et déposé au Parlement. L'évaluation est fondée sur des *indicateurs* et des *mesures* qui ont été soit élaborés par Parcs Canada en vue de leur application dans tous les parcs nationaux, soit adoptés dans des parcs dans une biorégion semblable, soit choisis précisément pour le parc en question et pour lesquels il existe des données de surveillance ou d'autres renseignements qui permettent d'évaluer l'état et la gestion du parc. Le présent rapport sert à informer la ministre de l'Environnement, Parcs Canada et le public des difficultés, des possibilités et des mesures de gestion probables, dont il faudra tenir compte dans l'examen du plan directeur.

Le tableau A-1 résume l'état du PNC des Prairies en 2007. Les évaluations indiquées représentent un cumul des évaluations de chacune des mesures. Parcs Canada procède encore à l'élaboration de certains indicateurs et de certaines mesures applicables à l'ensemble du

programme, surtout le rapprochement avec le lieu; le PNC des Prairies, quant à lui, met la dernière main à un cadre de surveillance complet qui guidera l'évaluation de l'état écologique à long terme du parc. Certains indicateurs et certaines mesures utilisés dans le présent rapport sont donc provisoires et peuvent changer pour le prochain rapport sur l'état du parc national du Canada des Prairies.

Le tableau A-2 résume l'efficacité des mesures de gestion que le parc a mises en œuvre au cours des quatre dernières années. Les évaluations viennent d'une appréciation de la mise en œuvre du plan directeur du parc de 2002, effectuée par des professionnels dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et culturelles et des services aux visiteurs qui ne relèvent ni de Parcs Canada ni du parc (Parcs Canada 2007). On observe certains chevauchements entre l'état et l'efficacité de la gestion (p. ex. les indicateurs de certaines pratiques de gestion).

Tableau A-1. Évaluations de l'état du PNC des Prairies. L'état général du PNC des Prairies est jugé passable, compte tenu des évaluations sommaires des quatre aspects du parc. Les flèches indiquent la tendance, lorsqu'elle est connue, d'un état qui s'améliore, s'aggrave ou reste stable.				
Aspect du parc	Indicateur	Évaluation	Mesure	Évaluation
Intégrité écologique État : Passable	Prairies	Passable □	Productivité du chevêche des terriers	Bon □
			Chiens de prairie à queue noire	Passable □
			Oiseaux chanteurs des prairies	Passable
			Feux	Passable □
			Agropyre à crête envahissante non indigène	Faible□
	Terres arbustives	<i>Renseignements insuffisants</i>	Tétraras des armoises	Faible □
	Forêts	<i>Renseignements insuffisants</i>	Euphorbe ésule envahissante non indigène	Bon □
	Milieux aquatiques	Passable □	Taux du débit de pointe	Passable □
			Nombre de jours à débit nul	Passable □
	Zones riveraines	Faible	Évaluations de la salubrité des zones riveraines	Faible
Badlands	<i>Renseignements insuffisants</i>	<i>Aucune mesure en place</i>	<i>Renseignements insuffisants</i>	
Rapprochement avec le lieu État : Passable	Expérience des visiteurs	Passable	Compréhension des visiteurs	Passable
			Offre de possibilités d'expérience aux visiteurs	Passable
			Offre de services de qualité	Passable
			<i>Rapprochement avec le lieu</i>	<i>Renseignements insuffisants</i>

Aspect du parc	Indicateur	Évaluation	Mesure	Évaluation
	Éducation et compréhension du public	Passable	Participation à des possibilités d'apprentissage	Bon
			Compréhension de l'importance du parc	Faible □
Ressources culturelles État : Passable	État des ressources culturelles	Bon	Sites archéologiques	Bon
			Artéfacts archéologiques	Bon
			<i>Bâtiments et ouvrages historiques</i>	<i>Renseignements insuffisants</i>
			Histoires orales	Bon
	Efficacité des communications	Faible	Définition et diffusion des messages	Faible
			Efficacité et compréhension des messages	Faible
Pratiques de gestion choisies	Passable	Inventaire et évaluation	Faible □	
		Stratégie de gestion des ressources culturelles	Bon	
Ressources paléontologiques État : Faible	État des ressources paléontologiques	<i>Renseignements insuffisants</i>	<i>Sites paléontologiques (fossiles)</i>	<i>Renseignements insuffisants</i>
	Efficacité des communications	Faible	Définition et diffusion des messages	Faible
			Efficacité et compréhension des messages	<i>Renseignements insuffisants</i>
	Pratiques de gestion choisies	Passable	Sites paléontologiques (fossiles)	Faible

Tableau A-2. Évaluations de l'efficacité des mesures de gestion du PNC des Prairies. Les objectifs et les mesures de la gestion proviennent du plan directeur du parc de 2002 (Parcs Canada, 2002). Compte tenu du nombre d'évaluations Bon, Passable et Faible, l'efficacité générale des mesures de gestion est évaluée Passable au PNC des Prairies.

Bon = la mesure contribue à l'objectif et maintient l'orientation actuelle.

Passable = la mesure contribue quelque peu à l'objectif, mais des redressements s'imposent.

Faible = la mesure n'a pas été mise en œuvre (action), ou ne contribue pas à l'objectif (remplacement)

Objectif de gestion	Mesure de gestion	Évaluation
Rétablir dans le parc les processus et les communautés végétales des prairies d'herbes mixtes sous-représentés dans le paysage régional	▪ Broutage	Passable
	▪ Lutter contre les feux de végétation	Bon
	▪ Effectuer des brûlages dirigés	Passable
	▪ Remettre en végétation des espèces indigènes	Passable
Maintenir ou améliorer les niveaux de population et les besoins en habitat des espèces en péril dans les prairies d'herbes mixtes indigènes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Surveiller les espèces en péril, planifier et mettre en œuvre leur rétablissement ▪ Réintroduire le bison 	Bon
Améliorer la santé des zones riveraines et la qualité de l'eau du réseau de la rivière Frenchman	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer la qualité de l'eau des rivières et des cours d'eau ▪ Participer à l'élaboration de projets d'intendance en partenariat 	Passable
Protéger et mettre en valeur les ressources culturelles du parc	▪ Ressources culturelles récentes (ranchs et fermes)	Faible
	▪ Sites autochtones	Passable
	▪ Sites menacés	Bon
	▪ Sites situés dans les aires très fréquentées	Faible
Protéger et mettre en valeur les ressources paléontologiques du parc	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer avec des experts à l'inventaire des ressources et à l'élaboration d'un plan directeur 	Faible
Intégrer la gestion des ressources culturelles et naturelles et s'assurer de leur protection pour les générations futures	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dresser l'inventaire des ressources naturelles et culturelles, les surveiller et faire rapport à leur sujet ▪ Former le personnel à la gestion axée sur les écosystèmes et à la gestion des ressources culturelles 	Passable
S'assurer que les visiteurs peuvent avoir accès à l'information qui leur permet de découvrir le parc de manière sûre et efficace, d'en profiter et d'approfondir leurs connaissances	▪ Offrir des installations d'accueil des visiteurs	Bon
	▪ Offrir des programmes d'interprétation	Passable
Constituer des groupes de soutien et de compréhension	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec les collectivités voisines du parc, les groupes de conservation, les chercheurs et l'association coopérante 	Bon
Faire connaître le parc comme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariats touristiques 	Passable

Objectif de gestion	Mesure de gestion	Évaluation
une destination touristique et encourager la fréquentation du parc et de la région environnante	▪ Signalisation, accès, camping	Passable
	▪ Sites d'utilisation diurne, sentiers de randonnée	Bon
Harmoniser les objectifs et les pratiques de gestion dans l'ensemble du paysage par des ententes avec les propriétaires fonciers	▪ Consolider les avoirs du parc	Bon
	▪ Collaborer avec les voisins afin de permettre une plus grande liberté de mouvement aux visiteurs	Passable
Mettre en place une structure de consultation efficace pour le parc	▪ Créer un comité consultatif du parc	Bon
Réagir avec efficacité et efficience aux besoins actuels et émergents à mesure que le parc grandit et prend de la maturité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire des installations qui faciliteront la gestion des ressources ▪ Évaluer les besoins nouveaux en matière d'accueil des visiteurs ▪ Accroître les services aux visiteurs dans le bloc Est ▪ Mettre à jour les plans de sécurité publique 	Bon

Selon les indicateurs, les mesures et les évaluations indiqués dans les tableaux A-1 et A-2, décrits en détail dans le corps du *Rapport sur l'état du parc national du Canada des Prairies*, on peut résumer ainsi l'état du parc :

- État général du parc – Passable
- Intégrité écologique – Passable. La gestion active du parc demeure nécessaire pour rétablir la structure et les processus des prairies d'herbes mixtes et certaines des espèces disparues.
- Rapprochement avec le lieu – Passable. Il faut améliorer l'offre de services aux visiteurs pour qu'ils puissent davantage apprendre sur le parc et le connaître.
- Ressources culturelles – Passable. Même si de nombreuses ressources culturelles sont en bon état, il faut améliorer les principes et pratiques de gestion des ressources culturelles.
- Ressources paléontologiques – Faible. On n'en sait pas assez sur les ressources paléontologiques du parc pour élaborer un programme de protection et de mise en valeur.
- Efficacité des mesures de gestion – Passable. Le plan directeur du parc de 2002 définit clairement l'orientation de la gestion du parc et il est mis en œuvre. Certains éléments restent à mettre en œuvre (p. ex. les ressources paléontologiques) et les objectifs, les mesures et les cibles prévus dans le plan pour d'autres secteurs doivent être peaufinés.

Voici les principaux facteurs susceptibles d'avoir des conséquences sur l'état du parc et la gestion permanente de ce dernier; ces facteurs seront pris en compte dans l'examen du plan directeur du parc :

- Espèces exotiques et envahissantes : on trouve actuellement plus de 50 plantes exotiques dans le parc, et l'agropyre à crête, le brome inerme et le mélilot jaune sont en particulier des espèces préoccupantes qui peuvent nuire dans l'immédiat au rétablissement et à la

durabilité de l'écosystème indigène des prairies. On a identifié dans la région 78 plantes envahissantes qu'on ne trouve pas encore dans le parc, notamment l'euphorbe éssule, une espèce très préoccupante pour l'économie et l'environnement de la région.

- Perte et fragmentation de l'habitat : seulement 19 % de l'écosystème des prairies d'herbes mixtes initiales de la Saskatchewan est encore intact et cette portion est en grande partie fragmentée en petites parcelles. Des portions de terres situées dans les limites proposées du PNC des Prairies ou le jouxtant sont en culture et d'autres encore peuvent l'être, si la conjoncture favorise une production culturelle accrue dans la région. L'augmentation du nombre de terres cultivées, de même que de l'exploration et de l'extraction de pétrole, de gaz et de gravier pourraient faire diminuer et fragmenter l'habitat dont ont besoin de nombreuses espèces indigènes, accroître la probabilité de l'envahissement par des plantes exotiques, et isoler les populations d'espèces indigènes du parc.
- Régime de perturbation modifié : des régimes de perturbation modifiés, particulièrement les feux de végétation, le broutage des gros herbivores et les inondations sont des processus importants pour le fonctionnement et la biodiversité de l'écosystème des prairies d'herbes mixtes. Le rôle du parc dans la réintroduction de ces régimes de perturbation (p. ex. brûlage dirigé et pâturage) et leur gestion de façon à respecter les préoccupations des voisins du parc et les intérêts régionaux constituent un important défi pour la direction du parc.
- Changements climatiques : les changements climatiques ont des répercussions importantes sur l'écosystème semi-aride. Le climat des prairies, entre autres les sécheresses et les tempêtes de vent, devrait s'étendre beaucoup plus au nord au cours des 50 à 100 prochaines années. On pourrait être appelé à créer un réseau nord-sud de refuges et de corridors pour protéger les espèces pendant ce changement rapide de leur habitat. Les grandes plaines sont très fragmentées; de nombreuses espèces peuvent éprouver des difficultés à se disperser dans de nouveaux habitats, si les limites du biotop changeant.
- Espèces en péril : il faudra relever les défis suivants en ce qui concerne les espèces en péril : réintroduire des espèces, cibler et protéger des habitats indispensables aux espèces en péril, tout en réalisant les vastes objectifs de gestion de l'écosystème, par exemple le rétablissement des régimes de perturbation et l'harmonisation des espèces en péril et des programmes de gestion et de surveillance dans le parc.
- Opérations du parc : comme ce parc national est assez récent, il n'y a pas d'installations et de services suffisants pour les visiteurs. De plus, les programmes de recherche et de gestion du parc ne cessent d'évoluer, et tant qu'ils ne seront pas définitifs, le risque de répercussions cumulatives des installations, services et activités sur l'intégrité écologique, les ressources culturelles et les expériences des visiteurs demeure préoccupant.
- Gestion des ressources culturelles : le parc n'a pas d'énoncé des valeurs des ressources culturelles associé au patrimoine culturel qui peuvent dater de l'époque pré-européenne (sites autochtones) jusqu'à l'époque récente des ranchs. Cet énoncé est nécessaire pour intégrer l'inventaire et l'évaluation de ces ressources et mieux en tenir compte dans les prises de décisions de gestion et l'interprétation du parc.

- Ressources paléontologiques : le parc n'a pas pris de mesures suffisantes pour protéger et mettre en valeur les ressources paléontologiques.
- Cibler des auditoires : le parc connaît ses visiteurs actuels, mais ne connaît pas son potentiel et les marchés cibles en évolution, ce qui pose problème compte tenu du fait que le type des visiteurs du parc change.
- Possibilités d'apprentissage et expériences des visiteurs : il existe de nombreuses possibilités d'apprentissage (y compris la diffusion externe) et des programmes d'interprétation que la plupart des visiteurs utilisent. Un sondage réalisé auprès des visiteurs du parc en 2003 donne toutefois à penser que ces derniers quittaient avec une compréhension moins que satisfaisante de l'importance du parc. Il n'y a pas assez de possibilités d'apprentissage et d'expériences des visiteurs liées aux thèmes des ressources naturelles, culturelles et paléontologiques du parc.

Documents cités

Parcs Canada. 1997. *Plan du réseau des parcs nationaux*. Parcs Canada (3^e édition).

Parcs Canada. 2007. *Review of the Implementation of the 2002 Grasslands National Park of Canada Management Plan*. Rapport du comité d'examen externe (ébauche)

Parcs Canada. 2008. *Parcs Canada : Guide de planification de gestion*.